

## Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Mars 2018

Ce mois de fait état d'une très grande inquiétude relative à la vulnérabilité de la situation économique du pays. Les différentes opinions et positions aussi bien au sein de l'A.R.P., dans les réseaux sociaux que dans les médias, avaient pour préoccupations: la dépréciation de la monnaie nationale, l'inflation des prix à la consommation et ses mécanismes de dépassement, l'aversion des investisseurs privés, les recommandations et pressions des organismes internationaux pour sortir de crise par le blocage des négociations salariales ou l'augmentation des impôts ainsi que d'autres importants sujets préoccupant l'opinion publique durant ce mois de Mars.

Les conditions sociales, les répercussions des manifestations du début de l'année administrative en cours et le manque de perspectives ou de solutions possibles et réalisables quant à l'application des projets, ont été les autres sujets de préoccupations fondamentales d'autant plus que les conditions économiques régionales ne connaissent pas de développement rapide et les me-

sures mises en place à cet égard relèvent toujours de solutions situationnelles.

Par ailleurs, les conflits entre les différentes composantes politiques de la société, en particulier les discussions de l'Assemblée Représentative du Peuple retransmises en direct sur l'une des chaînes de télévision nationales soulèvent de nombreuses questions et interrogations au sujet de ce qui se passe réellement sous le dôme du Conseil. Des accusations ici et là ont donné l'impression que la situation s'apparentait en fait à un règlement de comptes personnels d'un niveau assez bas et allant jusqu'aux insultes et diffamations, alors que les citoyens attendent des solutions concrètes et radicales pour de nombreuses questions sensibles et liées telles que principalement:

**L'intervention du président n'a pas encore apporté de réponses décisives aux protestations sociales collectives grandissantes qui pourraient prendre des proportions sérieuses dans les mois à venir**

le niveau de vie, l'emploi, la révision critique du modèle de développement et les conditions de réussite pour tous les enfants tunisiens sans distinctions sociales ou régionales.

En dépit de la grande capacité de contrôle du dossier sécuritaire, le déclin important des groupes terroristes sur la scène locale et régionale et malgré le fait que la menace terroriste existe toujours, les problématiques fondamentales de la situation actuelle sont surtout liées à la réconciliation entre la communauté politique, la société civile et la communauté profonde. Les protestations relevées mensuellement par l'O.S.T. montrent que la situation actuelle est due à la fracture qui existe entre ces trois niveaux.

A l'occasion de la fête de l'Indépendance, le Président de la République est intervenu et a évoqué de nombreuses questions importantes et laissées en suspens qui doivent être résolues comme : la sécurité, la performance économique, le vivre ensemble, les élections municipales et bien d'autres questions qui préoccupent l'opinion publique.

L'intervention du président n'a pas encore apporté de réponses décisives aux protestations sociales collectives grandissantes qui pourraient prendre des proportions sérieuses dans les mois à venir.

Le dossier de la loi de finances a été finalisé et quelle que soit version, ses répercussions sont bien réelles et demeurent.

Dans ce même contexte, le président du gouvernement, dans son discours devant l'Assemblée des représentants

du peuple, a évoqué les différents défis et mécanismes pour surmonter ces problématiques, soulignant notamment la nécessité de réussir les élections municipales. Ces positions du président du gouvernement ont été accompagnées de nombreuses protestations de plusieurs députés.

Les célébrations de la fête de l'indépendance, cette année, n'ont pas été aussi remarquables que les années précédentes. Elles étaient principalement dans les médias sans célébration distinguée et en l'absence des partis politiques dans les espaces publics. Pour les citoyens finalement, il semble que ce jour-là a seulement représenté un jour de vacances, sans plus.

Le lendemain de ce jour fut la journée mondiale contre toutes les formes de racisme. De nombreuses organisations ont célébré cette journée spéciale à la suite de la décision du gouvernement tunisien de soumettre le projet de criminaliser toutes les formes de racisme en Tunisie.

Sans risque, on peut reconnaître que la préoccupation essentiellement si ce n'est la principale de l'opinion publique au cours de ce mois, fut le tiraillement et les accusations mutuelles entre le Ministère de l'Education et le Syndicat Général de l'Enseignement Secondaire. Ce dernier a décidé de retenir les notes des élèves comme mécanisme de pression afin d'accélérer les négociations sur plusieurs questions restées en suspens.

Le soutien à cette décision du cadre éducatif était important et s'est manifesté par un important rassemblement protestataire devant le siège du Ministère et sur la place Mohamed Ali, ainsi

que par une réponse favorable à la grève générale initié par le syndicat.

D'autre part l'autorité de tutelle a répondu à la pression en menaçant de retenir les salaires des enseignants qui n'ont pas rendu les notes à l'administration responsable.

En parallèle un grand nombre de parents d'élèves ont protesté contre cet ensemble de procédures qui ne font qu'aggraver la situation et qui ne prend pas en considération les élèves qui ont, à leur tour, protesté pour leur droit de disposer de leurs notes et moyennes.

Ce rapport de force entre les différentes parties tend vers la possibilité d'une année blanche, dont les plus grands perdants seront les élèves.

Cette problématique est sujette à de nombreux développements dans les prochains jours, d'autant plus que les interventions des autorités officielles n'ont pas été capables de pouvoir résoudre le conflit.

Les problèmes de l'éducation et la relation entre les enseignants et l'autorité de surveillance ne sont pas nouveaux et les accumulations actuelles ouvrent la voie à des scénarios difficiles qui peuvent avoir des répercussions plus graves.

Les élections municipales ont soulevé plusieurs interrogations autour de son déroulement à temps, du possible report de sa date, l'encre électorale, le Haut Comité électoral, le rôle des imams candidats aux élections, la neutralité de l'administration et bien d'autres questions.

Le président du gouvernement a déclaré, devant l'Assemblée Représentative du Peuple que les élections se dérouleraient à la date prévue et qu'il n'y aurait pas lieu de les remettre à plus tard.

Les problèmes liés à cette question sont nombreux et peut-être la plus importante est la participation des électeurs à ce droit constitutionnel. Il y a de nombreuses prévisions qui indiquent un taux de participation limité, et que la non-participation sera une forme de protestation en particulier de la société profonde contre les promesses faites lors des précédentes élections qui n'ont pas été respectées.

Les élections municipales sont une question importante et essentielle à ce stade et elles mettent l'accent sur l'intérêt des familles politiques porté davantage sur les listes électorales, sans se soucier des préoccupations et des attentes des électeurs.

Ces élections demeurent dans une dimension essentiellement politique et ne se sont pas encore caractérisées par leur dimension citoyenne et participative en tant qu'expression de la démocratie locale et de la décentralisation telles que définies dans la Constitution.

Certaines surprises peuvent apparaître lors des prochaines élections comme forme de protestation.

De grandes indignations ont été relevées à travers les réseaux sociaux à la suite de la découverte d'un adulte dans le gouvernorat de Médenine (au sud de la Tunisie), vivant dans une grotte et dans une situation sanitaire

douloureuse et dont le poids n'excède pas les dix kilogrammes. La région de Bouhajla (gouvernorat de Kairouan) a été le théâtre d'une situation similaire à la découverte d'un autre adulte vivant isolé de la société dans une grotte.

Les pressions et indignations sur les réseaux sociaux ont poussé les instances sociales de tutelle à prendre les mesures nécessaires pour ces deux situations.

La problématique se matérialise aussi bien à travers la découverte de ces situations : elle a été révélée par des associations et non par les instances de tutelle, ce qui laisse présager la présence de plusieurs autres situations de précarité non encore découvertes dans plusieurs régions ; la problématique enfin interpelle sur le rôle social joué par les instances locales et régionales.

En effet, à plusieurs reprises des situations de précarité et de maltraitance (de personnes à besoins spécifiques ou de jeunes mineurs) ont été découvertes à travers les indignations des habitants, des associations, des organismes ou des réseaux sociaux.

Les protestations relevées autour de ce sujet ont pour sujet essentiel le rôle social limité du gouvernement dans l'encadrement de ces franges sociales.

Parmi les indicateurs importants suivis au cours de ce mois figuraient les élections des représentants des étudiants aux conseils scientifiques dans les universités. Ces élections étaient, durant les années précédentes, un mécanisme par lequel les étudiants cherchaient à confirmer leur forte présence à l'université voire au niveau national.

Ce processus montre d'une part la volonté des étudiants de défendre l'environnement aussi bien étudiantin que national, et d'autre part dans quelle mesure ils sont prêts à défendre leur droit de participation dans l'administration des affaires universitaires à différents niveaux.

Ces élections sont une démonstration aux instances au pouvoir de la position critique des étudiants, leur indignation contre les politiques éducatives dans ses différentes étapes ainsi que les différents conflits politiques au sein du corps étudiantin.

Elles ont été, également, une excellente opportunité pour des réunions publiques et des tables rondes dans différents espaces universitaires avec, parfois, des périodes de tension allant jusqu'à l'usage de la violence.

Nous avons évoqué, dans nos rapports précédents, l'évolution vers le désintérêt et la participation limitée des étudiants aux élections de leurs représentants dans les conseils scientifiques, la faible participation de l'ensemble des étudiants aux différents droits électoraux, ainsi que le très faible pourcentage de participation des jeunes aux élections de l'A.R.P. et aux dernières élections présidentielles.

Les taux de participation n'ont pas dépassé les 9 %, après une révolution portant l'étendard de la dignité et de la liberté des jeunes.

Les élections de cette année étaient plus sombres : les campagnes étaient très limitées, les réunions publiques dans de nombreuses institutions universitaires étaient totalement absentes et les programmes et mécanismes de mobilisation étaient quasi-inexistants.

Le résultat était une participation très limitée voire honteuse dans certaines institutions universitaires.

Ces élections reflètent la situation difficile que vivent les jeunes en général et les jeunes étudiants spécifiquement en raison : de la grande déception face à la sphère politique, des conditions difficiles qui attendent les diplômés universitaires ainsi que du chômage diplômés universitaires dépassant le quart de million mais aussi des exclus sécuritaires pour activités syndicales universitaires et qui ont été évincés des recrutements dans la fonction publique.

De grandes protestations ont été organisées refusant la prolongation des activités de la Commission « Vérité et Dignité » et suivis notamment par les médias. Parallèlement, L'Assemblée Représentative du Peuple a voté avec environ le quart présent seulement des membres, la non-extension de cette instance.

Les jours suivants, des parlementaires évoquent des manœuvres frauduleuses et appellent à organiser des réunions extraordinaires pour remédier à la situation.

De son côté, la présidente de la dite instance, qui a assisté à certaines délibérations du Conseil, a annoncé après la décision de l'A.R.P. que la Commission continuera à mener à bien ses travaux et que la décision de l'Assemblée n'est pas contraignante.

Ce flou est devenu source de confusion pour l'opinion publique qui pose les interrogations suivantes : Pourquoi l'Assemblée est-elle consultée ? a-t-elle le pouvoir décisionnel ? qui a le droit décisionnel dans cette situation?

et pourquoi toute cette confusion dans les dossiers alors qu'ils auraient pu être traités sans ce chaos ?

Ce qui se passe à l'Assemblée des représentants du Peuple, complique encore la relation entre la société et la sphère politique et ouvre la voie à d'autres protestations.

Un grand nombre des manifestations à connotation sectorielle ont été observées :

- les manifestations concernant le fort endettement de la Pharmacie Centrale, endettement qui pourrait avoir pour conséquence l'arrêt de l'approvisionnement des pharmacies en médicaments ;

- les protestations des chauffeurs de taxi et la menace d'une grève ouverte ;

- les protestations des producteurs de lait et la menace d'une escalade dans les prochains jours ;

- les protestations de certaines formations syndicales universitaires et la menace d'une année universitaire blanche pouvant concerner environ 80 établissements d'enseignement ;

- d'autres nombreuses manifestations qui ont été suivies au cours de ce mois, y compris les manifestations déjà mentionnées de l'enseignement secondaire et des écoles de base qui peuvent prendre des dimensions graves après la décision du ministère de geler les salaires des grévistes ...

D'autres protestations de dimension régionales et locales ont été enregistrées comme le retour des protestations à El Mdhila, el Kamour, Jedliene, Bou Selem, Sbikha, Lalaa, Mejel Bel Abbes, Feriana, Meknessi et autres.

Ces protestations ouvrent la voie aux acteurs régionaux et locaux, sachant surtout que leurs revendications essentielles consistent à appeler les instances gouvernementales à respecter les engagements antérieurs.

La problématique, ici est que ces engagements antérieurs ont été passés avec les gouvernements précédents ou avec d'anciens ministres. En effet, le gouvernement actuel ne se considère pas obligé de les respecter (et comme ce fut le cas pour le gouvernement qui l'a précédé) tout en se déclarant prêt à passer de nouveaux accords, accords qui risquent de ne pas être respectés par les prochains gouvernements.

Nous nous trouvons, par conséquent, dans un cercle vicieux dont nous ne connaissons pas le début et la fin.

Par ailleurs, les protestations d'ordre sportif se développent de jour en jour pouvant prendre des formes plus importantes de violence à l'approche de la fin de l'année sportive et ce qui en résulte sur les positions de certaines équipes qui aspirent à la consécration, ou qui sont menacées de quitter les divisions d'élite.

Les manifestations de nature sportive ont pris des dimensions graves, notamment avec les déclarations de certains responsables d'équipes contre la fédération, son président ainsi que contre les instances d'arbitrage et ce qui peut s'en accompagner de réactions de la part des supporters. Tout ceci a lieu face à une absence totale des autorités de tutelle qui semblent considérer que le sujet n'a pas d'importance ou ne les concerne pas.

La violence dans les stades prend des tournures sérieuses.

Le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux a organisé, le 30-31 Mars et 1 Avril 2018, son deuxième congrès des mouvements sociaux à Sousse sous le slogan « diversité-résistance-solidarité ».

Les travaux de cette conférence se sont basés sur les données du rapport annuel de l'Observatoire Social Tunisien des manifestations sociales collectives en 2016 et 2017, publié au cours de ce mois.

Selon la déclaration finale du congrès, les participants à la conférence ont insisté sur la nécessité de renforcer « la coordination nationale des mouvements sociaux » en tant que cadre horizontal pour la coordination et la mobilisation, et d'encourager les mouvements multiples et variés à la rejoindre.

Ils ont également confirmé leur adhésion au « Comité national pour la défense des mouvements sociaux » comme cadre de soutien pour la construction d'une force sociale efficace la recherche d'une « autre Tunisie possible » à travers une démocratie équitable qui garantit la dignité de tous ses fils et filles et ont souligné la nécessité d'élargir le réseau de défense des mouvements sociaux qui étaient à l'avant-garde de cette bataille.

La conférence a également discuté de « la nécessité d'élaborer des plans efficaces pour la résistance ainsi que le réseautage de l'engagement, juridique, économique et sociale sur terrain, en fonction des choix de la coalition au pouvoir, et de pair avec le développement de sa structuration et la construction d'une vision et horizon d'action et de changement. »

Ces journées se sont déroulées dans une atmosphère de débat et de dialogue démocratique constructif dans divers ateliers et réunions.

**À la fin de ses travaux, le congrès a conclu les recommandations suivantes:**

**- le droit à la santé :**

Les participants à la conférence ont insisté sur la nécessité de défendre, de développer le système de santé publique et de faire barrière aux options de privatisation.

Ces derniers ont assuré leur soutien aux luttes du secteur de la santé publique compte tenu de l'implication du régime dans les politiques d'abandon du rôle social de l'Etat ainsi que leur soutien au mouvement des jeunes médecins dans la défense de leurs revendications et du secteur de la santé publique.

**- le droit à l'enseignement :**

Les acteurs du congrès ont unanimement reconnu que l'absence d'un programme réel et cohérent de réforme de l'éducation en Tunisie a été à l'origine des signes d'abandon scolaire précoce et de la multiplicité des crises au sein de l'école publique devant un appui franc et déclaré à la privatisation sous le nom de « partenariat avec le secteur privé et l'ouverture sur les institutions privées ».

Ils ont, également, souligné l'absence d'un programme clair et sérieux de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ce qui a exacerbé le dilemme de recrutement pour les titulaires de diplômes universitaires et a perturbé toutes les re-

cherches et les initiatives scientifiques.

Cette situation est statique en dépit de toutes les tentatives faites par les professeurs universitaires et les chercheurs à travers la continuité de leur protestation afin de pousser les gouvernements successifs à ouvrir un dialogue communautaire sérieux pour sauver le système éducatif public.

**- La lutte contre la corruption :**

Les participants à la conférence ont insisté sur la nécessité de s'attaquer sérieusement au phénomène de la corruption, en exprimant leur engagement et leur soutien à tous les mouvements, campagnes, organisations et organismes qui luttent pour éradiquer la corruption.

**Ils ont, par ailleurs, déclaré que :**

- Le discours officiel du gouvernement appelant à combattre la corruption ne se traduisait pas par des mesures effectives et sérieuses pour lutter contre ce phénomène ;
- Toutes les mesures prises dans ce dossier ne peuvent pas avoir un impact sérieux sur les différentes composantes des réseaux de corruption mais accentue ses dégâts sur l'économie et la stabilité sociale en le transformant progressivement en un système enraciné politiquement, médiatiquement et administrativement.

**- L'économie sociale :**

Les mouvements sociaux participants au congrès ont exprimé leur adhésion au système socio-économique participatif comme une alternative économique aux politiques de pillage et d'appauvrissement, ainsi qu'un modèle plus participatif en termes de production

réelle de richesse et de justice dans sa distribution.

Ils ont souligné la nécessité de soutenir toutes les initiatives de l'économie sociale et de faire barrage à toutes les tentatives des autorités pour faire avorter ces initiatives, comme dans le cas de l'expérience de Jemna.

Les ateliers ont également porté sur d'éventuels axes de lutte, en particulier, en ce qui concerne le programme d'utilisation des terres domaniales en insistant sur :

- Faire barrage à la remise en place des sociétés de valorisation agricole;
- Faire pression sur les autorités pour résoudre les problèmes des terres fédératives en raison de leur importance, surtout dans les régions intérieures ;
- Encourager le projet d'assignation et de mise en place de coopératives agricoles pour les chômeurs en échange de montants symboliques et non sous forme de location.

#### **- Les horizons des mouvements sociaux :**

Les présents ont discuté de la réalité des mouvements sociaux en Tunisie, des moyens d'améliorer l'efficacité de leurs activités et des conditions de leur maintien comme l'un des piliers les plus importants de la résistance civile pacifique au système néolibéral.

Ils ont exprimé leur appréciation du rôle de « la Coordination Nationale des Mouvements Sociaux » dans la consolidation des principes de solidarité, de réseautage et d'unité entre les différents affluents des mouvements sociaux.

Ils ont souligné la nécessité de développer des cadres organisationnels horizontaux aux niveaux national, régional et local avec une ouverture plus grande aux composantes des organisations de la société civile et des forces sociales pour un mouvement social et un impact plus efficace.

Les participants ont exprimé la nécessité d'activer les cadres de soutien aux mouvements sociaux valorisant le rôle des avocats actifs dans la défense des mouvements face aux campagnes de criminalisation et de harcèlement, par l'annonce de leur participation à une campagne nationale contre la criminalisation des mouvements sociaux.

Le deuxième congrès des mouvements sociaux en Tunisie a appelé toutes les forces sociales et politiques qui tiennent aux revendications du processus révolutionnaire, à développer des mécanismes de coordination et de soutien aux mouvements sociaux.

Cette conférence a appelé, par la même occasion, à la collaboration avec « la Coordination Nationale des Mouvements Sociaux », « le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux », « le Comité National de Défense des Mouvements Sociaux » ainsi qu'avec « le Réseau de Défense des Mouvements Sociaux » en préparation au bon déroulement de la campagne nationale contre la criminalisation des mouvements sociaux et la défense des activistes sociaux.

## Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Mars 2018 ont été comme suit :

Mois	Mars-18		Févr-18		Janv-18	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	69	8,1%	64	6,6%	88	5,9%
Protestations Collectives	781	91,9%	911	93,4%	1402	94,1%
Mouvements de Protestation	850		975		1490	

Par rapport au mois de février, les protestations sociales du mois de Mars 2018 ont baissé en maintenant la même intensité et le même élan en comparaison que la même période de ces années passées.

Le recul relatif des manifestations pourrait masquer une vague de protestations dans les semaines à venir pour les raisons suivantes :

- Le retour progressif des manifestations locales, en dépit du fait que ces manifestations sont contextuelles et non continues mais en « marées » ;
- Les manifestations locales manquent généralement de couverture médiatique sauf dans les cas extrêmes, mais elles produisent des dynamiques locales importantes;

- L'extension de la manifestation locale pourrait avoir un impact majeur sur les prochaines élections municipales ;

- Les caractéristiques des différents partis politiques candidats aux élections n'ont pas encore émergé ;

- Les protestations locales au cours de leur processus ont montré une percée dans le politique sans accorder d'importance aux différentes formations en axant sur les mécanismes et les conditions de solidarité pour traiter les affaires locales ;

- Certains des espaces, principalement la place du Bardo devant l'Assemblée Représentative du Peuple et la place de la Kasbah devant les bâtiments de la présidence du gou-

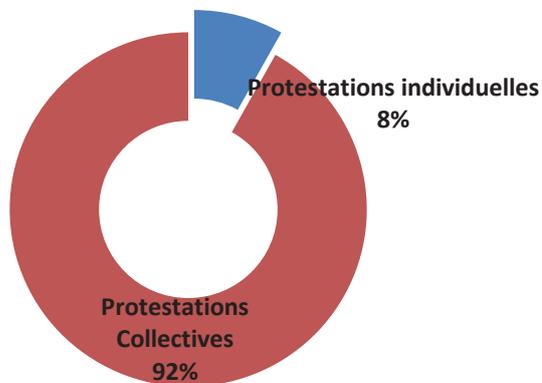
vernement sont devenus des espaces privilégiés de protestation. De nombreux manifestants des régions intérieures se tournent vers ces espaces pour protester ;

-Au niveau sectoriel, de nombreux dossiers sont encore en suspens et peuvent évoluer comme celui de l'enseignement secondaire et de base, celui des problèmes de fonds sociaux et de la situation par laquelle passe la Pharmacie Centrale ;

-La hausse des prix, qui est devenue la préoccupation de base des citoyens et la peur de plus d'inflation, en particulier avec l'avènement du mois de Ramadan ;

-Nous avons fait référence à la violence sportive et aux dimensions dramatiques qu'elle peut prendre avec la fin de la saison sportive et les préparatifs pour la Coupe du Monde.

## Les mouvements de Protestation



La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit :

	Mars			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	2	28	30
Tunis	5	5	60	70
Ariana	0	1	6	7
Manouba	1	1	11	13
Ben Arous	1	0	15	16
Zaghouan	1	0	9	10
Nabeul	1	2	9	12
Jendouba	2	6	51	59
Beja	0	0	20	20
Kef	1	0	10	11
Seliana	1	0	27	28
Sousse	2	0	33	35
Monastir	0	0	20	20
Mahdia	0	3	5	8
Sfax	1	0	32	33
Kairouan	6	3	121	130
Kasserine	1	4	45	50
Sidi Bouzid	1	1	82	84
Gabes	0	1	47	48
Medenine	1	0	9	10
Tataouine	0	2	39	41
Gafsa	3	9	76	88
Tozeur	0	1	9	10
Kebili	0	0	17	17
Total	28	41	781	850

A travers nos observations, la carte de protestation se présente comme suit :

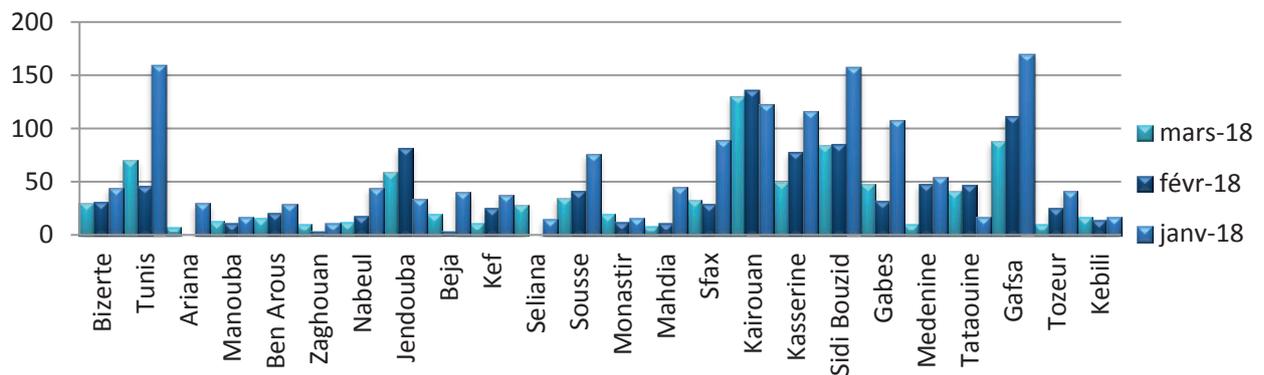
- Le premier groupe comprend les gouvernorats de Kairouan, Gafsa et Sidi Bouzid ;
- Le deuxième groupe réunit les gouvernorats de Tunis, Kasserine, Gabes et Jendouba ;

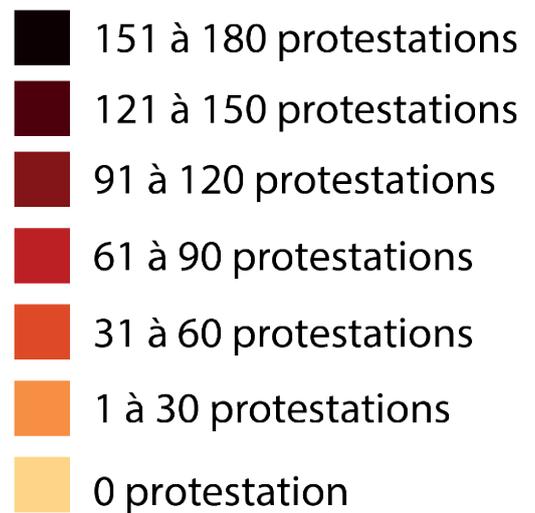
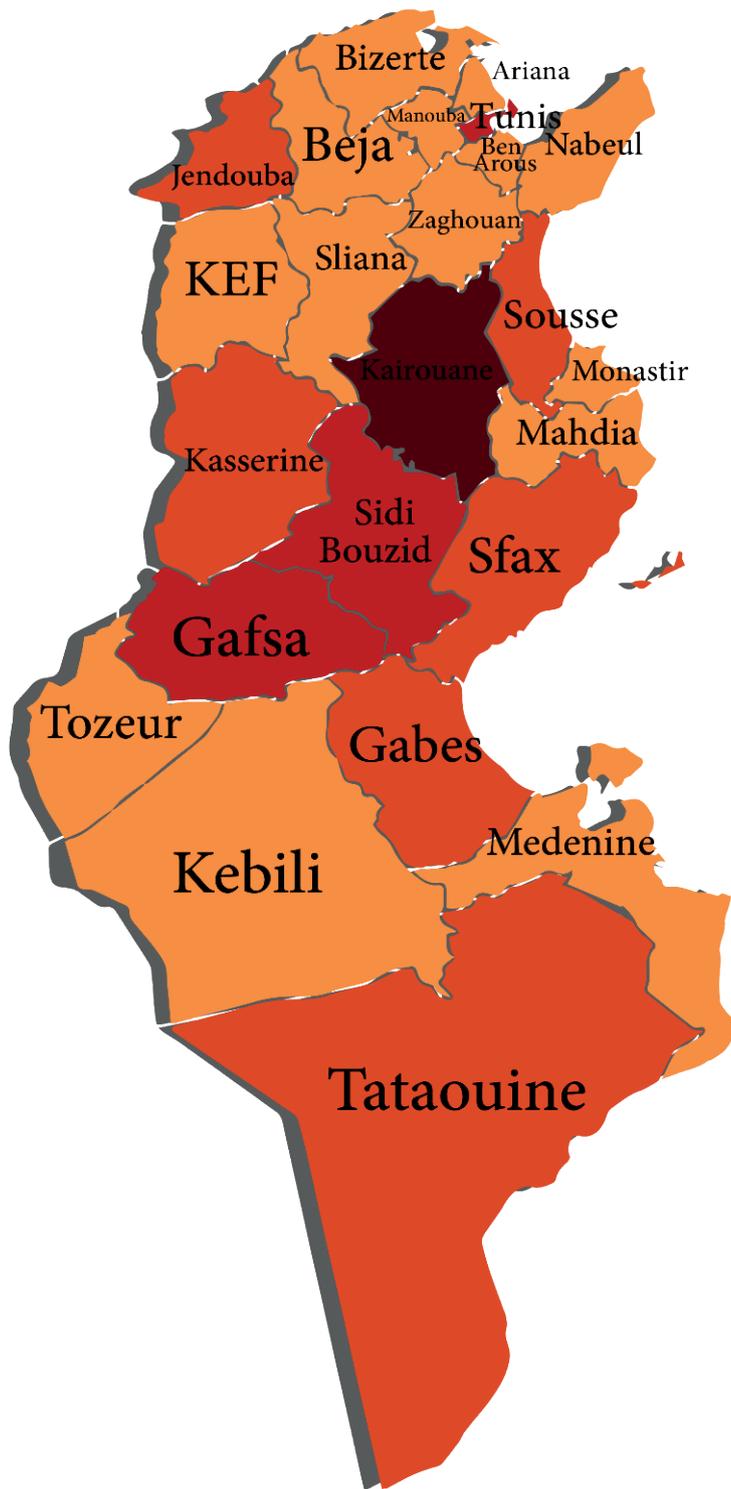
- Le troisième groupe contient les gouvernorats de Tataouine, Sousse et Sfax ;

- Le quatrième groupe comprend les gouvernorats de Bizerte, Beja, Seliana et Monastir ;

- Au sein du cinquième groupe sont les gouvernorats de Ariana, Zaghouan, Nabeul, Mahdia, Medenine et Tozeur.

**Les mouvements de protestation par région**





## ➤ Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Mars-18		Févr-18		Janv-18	
		%		%		%
Nature des Mouvements						
Suicides et tentatives de suicide	28	41%	41	64%	71	82%
Autres mouvements de protestations	41	59%	23	36%	16	18%
Protestations individuelles	69		64		87	

### Les mouvements individuels de protestations :

28 cas de manifestations individuelles hors suicides et tentatives de suicide ont été enregistrées dans 15 gouvernorats comme suit :

#### ➤ Gouvernorat de Ben Arous :

- L'indignation d'un élève non-voyant âgé de moins de 15 ans contre sa maltraitance par son institutrice dans l'école des mal-voyants et ce en lui brulant les doigts.

#### ➤ Gouvernorat de Gafsa :

- La protestation de l'un des ingénieurs de la compagnie « Phosphate Gafsa » dans la mine de Kef-Eddour, district Om Laraeyess concernant la poursuite de l'arrêt de la production du phosphate dans le bassin minier. Il a transporté une

quantité de phosphate dans un sac à dos à pied en direction du Groupement Chimique de Gabès ;

- L'indignation d'une femme médecin après son agression par l'accompagnateur d'un patient admis dans les urgences de l'hôpital Régional;
- La protestation d'un élève contre la violence subie par sa maitresse qui lui a laissé d'importants dégâts au niveau de sa dentition.

#### ➤ Gouvernorat de Jendouba :

- La protestation du directeur de l'école « Ahouadh el Karee » de la municipalité de Jendouba, qui déclare que l'école est à 37 km de la ville de Jendouba avec 63 eleve et 7 enseignants, tous vacataires et qui sont en sit-in depuis quatre jours. Il a ajouté qu'il ne peut pas aller à l'école en l'absence de moyens de transport car le seul transport rural dans la région refuse de le transférer seul. Le directeur

affirme que l'école souffre de précarité liée aux toitures, à l'absence d'eau potable et à la migration des élèves qui étaient au nombre de 240 auparavant ;

- La protestation d'une octogénaire après avoir été volée par deux jeunes hommes se présentant en tant qu'agents de la compagnie tunisienne d'électricité et du gaz, venus inspecter le compteur pour entrer dans la maison, l'agresser et la voler.

### ↳ Gouvernorat de Kairouan :

- L'appel d'un jeune atteint du cancer pour être aider à couvrir les coûts du traitement ;
- La protestation d'un jeune homme de 31 ans expulsé d'Italie il y a trois ans et qui réclame un emploi en raison de sa situation sociale difficile. Il est entré dans un sit-in ouvert au siège de la délégation de Bouhajla ;
- Protestation d'une employée dans une des municipalités, contre la violence verbale émise par l'un de ses citoyens. Dans un mouvement de solidarité, toutes les municipalités ont fermé leurs portes le même jour pour dénoncer l'incident ;
- L'indignation du directeur d'un lycée dans la délégation de Menzel Mhiri après l'irruption d'un ancien élève étudiant dans un lycée privé depuis son renvoi de l'établissement il y a deux ans. Cet ancien est entré par force dans l'enceinte du lycée

en brandissant un grand couteau pour menacer verbalement les enseignants. À la suite de quoi le cadre éducatif a suspendu les cours pour protester contre la violation de l'établissement et pour exiger une protection sécuritaire ;

- La protestation d'une infirmière de l'hôpital local de la délégation de Hajeb Layoun qui accompagnait un patient dans une ambulance pour le transporter à l'hôpital des Aghlabides à Kairouan. Elle a été victime de violence verbale et physique par trois personnes qui ont également brisé la fenêtre de l'ambulance causant d'importants dégâts matériels.
- La protestation d'un conducteur de louage victime de violence extrême par cinq personnes à la station avec des bâtons et une arme tranchante lui causant de graves dommages.

### ↳ Gouvernorat de Kasserine :

- La protestation d'une jeune au chômage dans le siège de l'Union Regionale du Travail de Kasserine en compagnie de trois autres sans-emploi.

### ↳ Gouvernorat de Sidi Bouzid :

- L'appel de détresse d'une femme de Sidi Ali Ben Aoun, née en 1977 et vivant dans les hauteurs de la région d'Errabta qui souffre de troubles psychologiques et sanitaires. Certains militants de la société civile ont déclaré que le Commissariat

régional aux affaires sociales était au courant de cette situation mais n'est pas intervenu pour sauver ladite femme.

#### ↳ Gouvernorat de Manouba :

- La manifestation d'une employée du lycée de la jeunesse, à Douar Hicher, après qu'un voleur ait fait irruption dans l'administration de l'établissement et lui ait volé son argent et ses bijoux dans son propre bureau.

#### ↳ Gouvernorat du Kef :

- L'appel d'indignation du directeur de l'école Al-Hamayriya dans la délégation de Kalaa khesba, après qu'un loup ait infiltré l'école et provoqué la panique parmi les élèves. Le directeur a souligné que l'école ne dispose pas de clôture qui protégerait l'école contre de nombreux dangers. Des citoyens ont attrapé le loup et l'ont remis au Commissariat Régional pour le Développement Agricole qui l'a ensuite transféré à l'Institut Pasteur pour analyse car il a mordu un citoyen lors de sa capture.

#### ↳ Gouvernorat de Medenine :

- La protestation d'un enseignant au collège de Jerba-midoun à la suite de l'irruption d'un parent d'élève qui a tenté de réintégrer de force son fils dans la salle de classe après son exclusion pour bavardage et non accomplissement des devoirs de maison.

#### ↳ Gouvernorat de Nabeul :

- La protestation de la mère d'un enfant de quatre ans qui a été violenté par son père. Elle l'a transporté d'urgence à l'hôpital Tahar El Maamouri de Nabeul mais il est décédé et le père continue d'être en état de fuite.

#### ↳ Gouvernorat de Sfax :

- La protestation d'une jeune trentenaire après son viol à son propre domicile par le jardinier.

#### ↳ Gouvernorat de Seliana :

- La protestation d'un enseignant au lycée Ibn Sina, délégation Laaroussya, après avoir été agressé par une parente d'élève dans l'enceinte de l'établissement.

#### ↳ Gouvernorat de Sousse :

- Les parents protestent contre le harcèlement sexuel de trois écolières entre 9 et 11 ans par leur enseignant. La section de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et de l'enfance de Sahloul en a été informé ;

- Protestation d'une enseignante après avoir été violentée par une parente d'élève à l'intérieur de l'école.

## ↳ Gouvernorat de Tunis :

- La protestation d'un agent de la sécurité en dehors de l'exercice après avoir été agressé par un jeune homme dans la région de Melassine ;
- La protestation contre l'agression d'un enseignant par un parent d'élève dans le collège de Bach Hamba, à Ezzouhour. Ledit parent a fait irruption dans la salle des enseignants pour y agresser l'enseignant après avoir agressé le gardien de l'établissement ;
- Le député à l'A.R.P. Mohsen Soudani a protesté contre la destruction délibérée de la vitre de sa voiture ;
- L'indignation d'une enseignante de l'école primaire Ettahrir Supérieur à la suite d'un braquage dans sa salle de classe et en présence de ses élèves par un délinquant qui a fait irruption dans la salle en lui demandant de lui donner ses bijoux portés, ce qu'elle a fait sans résistance pour protéger ses élèves. Cet acte a provoqué auprès de ces derniers un état de panique et d'évanouissement. L'institutrice a précisé que les instances de tutelle ont mis à sa disposition ainsi qu'à celles des enfants un psychologue pour les encadrer ;
- La protestation d'une médecin résidente dans la section O.R.L. de l'hôpital Charles Nicolle après avoir été victime d'une tentative de viol par trois jeunes délinquants en état d'ébriété et qui ont

agressé un infirmier venu défendre la jeune médecin. Une grève du cadre médical et paramédical a eu lieu pour montrer leur solidarité et leur soutien ainsi que revendiquer la nécessité d'une sécurisation des lieux.

## ↳ Gouvernorat de Zaghouan :

- L'indignation d'un citoyen dans la région de Chaouata délégation d'Ezzarbya. Il réclame une intervention urgente pour protéger sa fille contre la déscolarisation pour raisons matérielles et invite le gouverneur à visiter sa ville natale pour voir ses conditions de vie, puisqu'il perçoit un salaire de 180 dinars par mois pour son travail d'ouvrier de chantier et ce pour subvenir au besoin de sa famille.

## Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Les caractéristiques des 41 suicides et tentatives de suicide relevés au cours de ce mois étaient comme suit :

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	7	1	11	2	2	3	26
Feminin	4	4	4	3	0	0	15
Total	11	5	15	5	2	3	41
%	27%	12%	37%	12%	5%	7%	

- Le même nombre de suicides que le mois dernier a été relevé au cours de ce mois de Mars 2018 ;
- Les suicides, les tentatives de suicide et la menace de suicide ont touché 14 gouvernorats ;
- Nous n'avons relevé aucun acte dans les gouvernorats de Ben Arous, Zaghouan, Beja, Kef, Siliana, Sousse, Monastir, Sfax, Médenine et Kebili ;
- Les suicides et les tentatives de suicide incluent toutes les tranches d'âge ;
- L'exception concernait les femmes entre 46-60 ans et 60 ans et plus ;
- Trois cas de suicide chez les hommes de plus de 60 ans ont été détectés ;
- Les cas de suicide d'enfants étaient élevés et presque similaires à ce qui a été observé au cours du mois de Février dernier ;
- Tous les suicides d'enfants n'étaient pas liés à au challenge de « la baleine bleue » ;
- Nous n'avons pas noté une grande attention de la Commission de protection de l'enfance quant au suicide des enfants ;
- De nombreux conseils ont été donnés aux parents et aux éducateurs pour prévenir les dangers du jeu de « la baleine bleue » ;
- Une grande mobilisation de parents et d'éducateurs dans plusieurs quar-

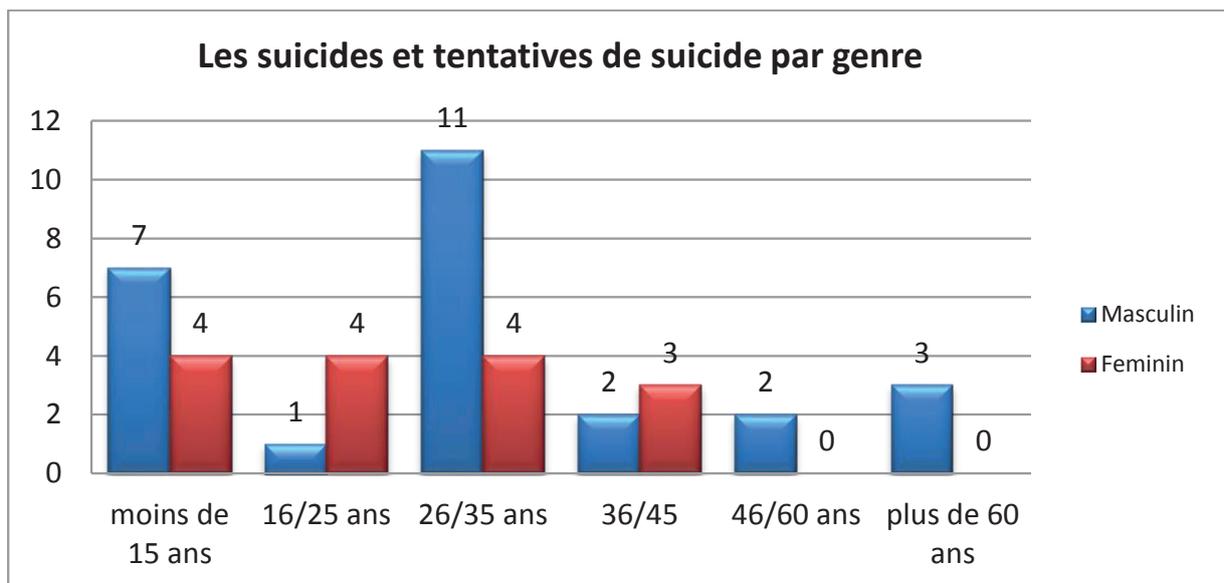
tiers et plusieurs écoles pour freiner la diffusion du jeu de « la baleine bleue » ;

- Les menaces de suicide collectif étaient limitées durant ce mois de Mars;

- Huit cas de suicides par immolation ont été détectés également repartis par genre ;

- Douze cas de suicide ont été par pendaison, dont trois cas impliquant des femmes ;

- Le reste des cas a été par divers autres moyens, y compris des tentatives de suicide collectif et la menace de suicide.



Les cas de suicide et de tentatives de suicide enregistrés durant le mois de Mars sont répartis comme suit :

	Mars-18	Févr-18	Janv-18
Bizerte	2	0	5
Tunis	5	2	2
Ariana	1	1	0
Manouba	1	1	0
Ben Arous	0	0	3
Zaghouan	0	2	1
Nabeul	2	1	2
Jendouba	6	0	3
Beja	0	0	2
Kef	0	1	5
Seliana	0	0	0
Sousse	0	1	1
Monastir	0	1	1
Mahdia	3	1	1
Sfax	0	1	0
Kairouan	3	5	2
Kasserine	4	1	0
Sidi Bouzid	1	2	33
Gabes	1	2	0
Medenine	0	3	0
Tataouine	2	2	0
Gafsa	9	13	9
Tozeur	1	1	0
Kebili	0	0	2
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>72</b>

### ↘ Le gouvernorat de l'Ariana :

- **Par précipitation :**

- // Le suicide d'une jeune étudiante de 25 ans originaire de Zaghouan dans son domicile en location sans raisons connues.

### ↘ Le gouvernorat de Bizerte :

- **Par pendaison :**

- // Le suicide d'une jeune fille de 19 ans dans la délégation de Menzel Jemil. Les causes seraient associées au jeu de la «baleine bleue» ;

- // Le suicide d'un enfant de 10 ans dans la délégation de Sejnene. Les causes seraient liées au sentiment de jalousie qu'il avait envers son plus jeune frère.

### ↘ Le gouvernorat de Jendouba :

- **Tentative de suicide collectif par immolation :**

- // Un père cinquantenaire accompagné de sa femme et de ses quatre enfants dont l'un dans un fauteuil roulant devant le siège de la délégation de Jendouba, ont menacé de s'immoler après avoir été informés que les autorités régionales lui retireraient son emplacement d'étale au marché. Un agent de police a réussi à éloigner les enfants

et l'épouse dans un moment d'inattention tandis qu'un autre agent a maîtrisé l'individu.

### ↘ Le gouvernorat de Gabes :

- **Par immolation :**

- // Le suicide d'une femme ayant la quarantaine dans la délégation d'El Hamma sans raisons connues.

### ↘ Le gouvernorat de Gafsa :

- **Tentative de suicide par ingestion de matières toxiques :**

- // Tentative de suicide de 9 sit-inneurs (dont deux filles) devant l'administration centrale de la société de Phosphate Gafsa, délégation de Metlaoui. Il convient de noter que cette escalade intervient après la suspension des négociations entre l'U.G.T.T. et les sit-inneurs, qui a été déclarée comme un échec par le Sous-Secrétaire général de l'U.G.T.T., Bouali Al-Mbarki.

### ↘ Le gouvernorat de Kairouan :

- **Par pendaison :**

- // Suicide d'un homme de 50 ans dans la région d'Oulad Farej Allah de la délégation de Bouhajla. Les causes du suicide sont inconnues;

// Suicide d'un homme de 28 ans originaire de la ville de Sbeitla sans raisons connues ;

// Le suicide du jeune «Nidal al-Gharbi», 32 ans, actif dans la société civile de la région et un photographe. Le défunt a posté une publication sur sa page Facebook indiquant qu'il a décidé de mettre fin à sa vie. L'incident a créé un état de choc et de douleur dans les rangs de sa famille et de ses amis et a secoué toute la région, surtout que le défunt était connu pour son amour de la vie.

#### ↳ Le gouvernorat de Kasserine :

##### ● Tentative de suicide par ingestion de médicaments :

// Tentative de suicide d'une lycéenne à Faryana. Selon sa famille, la jeune fille a ingéré le médicament après avoir subi une pression psychologique après la mort de sa camarade de classe Lina Hermassi, qui s'est suicidée de la même manière.

// La menace de suicide accompagnée d'une grève sauvage de la faim :

// Une jeune et trois autres personnes au chômage entament une grève de la faim et menacent de se suicider au siège de l'Union régionale pour l'Emploi à Kasserine afin de revendiquer un

emploi dans la fonction publique.

##### ● Par pendaison :

// Le suicide d'un jeune homme de 28 ans originaire de la ville de Sebtilla sans raisons connues.

#### ↳ Le gouvernorat du Manouba :

##### ● Par ingestion de matières toxiques:

// Le suicide d'un élève de 15 ans au lycée de Borj al-Amri. Dans la région de Messadine. La Garde nationale à Tebourba a ouvert une enquête sur les causes de l'incident. Des déclarations contradictoires parlent de conflits avec ses semblables ou du refus par ses parents de sa décision soudaine de quitter l'école

##### ● Par arme à feu :

// Le suicide d'un adulte de 44 ans dans la délégation d'El Jem. Cet agent de police s'est tiré une balle avec son arme de service dans son domicile sans raisons connues.

##### ● Par pendaison :

// Le suicide d'une jeune fille de 15 ans originaire de la région d'Essafet, Oued Beja Sud de la délégation de Sidi Alouene. Son téléphone a été retrouvé avec l'application de « la baleine bleue».

### ↳ Le gouvernorat du Nabeul :

#### ● Par précipitation :

// Suicide d'une jeune femme de 36 ans dans la délégation d'El Haouarya sans raisons connues.

#### ● Par pendaison :

// Suicide d'un jeune homme de 25 ans dans la délégation de Grombalia. Il vivait des perturbations psychologiques et a tenté de se suicider à plusieurs reprises.

### ↳ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

#### ● Par précipitation :

// Suicide d'un jeune de 14 ans dans cité El Khadhra sans raisons connues ;

### ↳ Le gouvernorat du Tataouine :

#### ● Par pendaison :

// Suicide d'une jeune fille de 17 ans dans la région de Tataouine Nord. Les causes seraient liées au challenge de « la baleine bleue ».

#### ● Tentative de suicide par coupure des veines :

// La tentative d'un jeune garçon de 12 ans dans la délégation de Ghomrassene. Les causes seraient liées au challenge de « la baleine bleue ».

### ↳ Le gouvernorat de Tozeur :

#### ● Par immolation :

// Suicide d'une jeune fille de 14 ans. Les causes seraient liées au challenge de « la baleine bleue ».

### ↳ Le gouvernorat de Tunis :

#### ● Par coupure des veines :

// Le suicide d'un homme de 75 ans dans la région d'Ain Zaghouan sans raisons connues.

// Le suicide d'un septuagénaire dans la région des jardins d'El Menzah sans raisons connues.

#### ● Par précipitation :

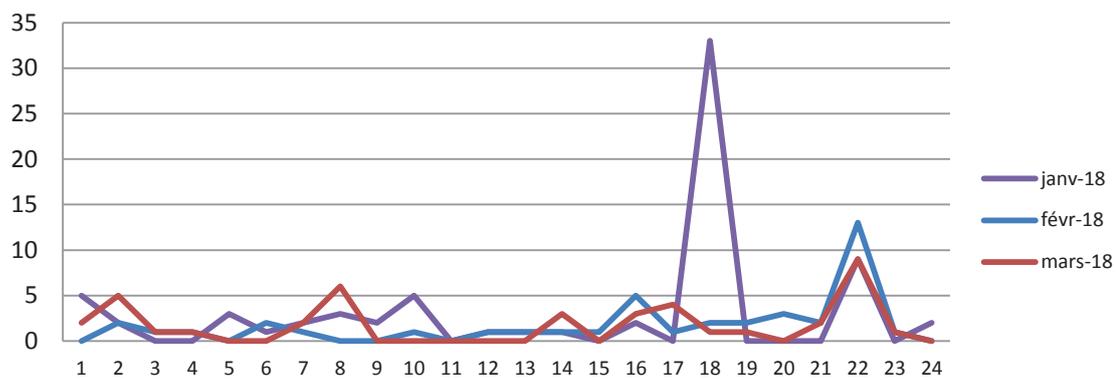
// Suicide d'une jeune de 28 ans, de la région du Lac. La femme s'est précipitée du troisième étage du siège de l'entreprise qui l'employait, situé au Lac 2. Les causes du suicide sont dues à des différends avec son employeur.

#### ● Par pendaison :

// Le suicide d'un homme de 38 ans dans la région de la cité Helal sans raisons connues.

// Le suicide d'un homme de 75 ans dans la région d'El Menzah 6, retraité du secteur bancaire et vivant seul à la suite du décès de son épouse sans raisons connues.

Les suicides et tentatives de suicide par région



## Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont répartis comme suit :

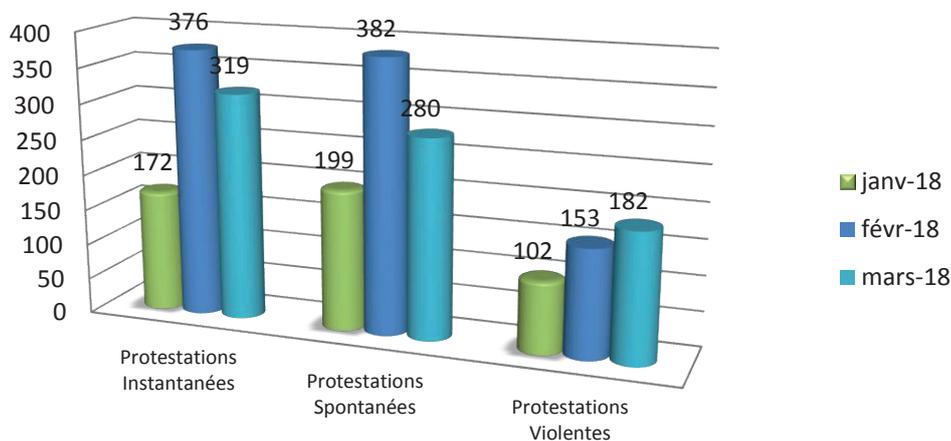
**La nature des manifestations sociales collectives observées au cours de ce mois étaient au nombre de 781 et se présentent comme suit :**

	Mars-18	Févr-18	Janv-18
Protestations Instantanées	319	376	585
Protestations Spontanées	280	382	497
Protestations Violentes	182	153	320
<b>Total</b>	<b>781</b>	<b>911</b>	<b>1402</b>

Les manifestations instantanées ont globalement diminué ce mois-ci par rapport au mois dernier (319 contre 376) et les manifestations spontanées (382 à 280), mais les manifestations à caractère violent ont augmenté de 153 à 182 au cours du mois dernier.

L'exception des manifestations violentes, serait porteuse de plusieurs signes montrant la possible évolution des manifestations pacifiques vers un caractère violent.

Les mouvements collectifs de protestation



La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Mars				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	34	33	20	87	11%
Social	58	48	27	133	17%
Politique	28	31	24	83	11%
Educatif	44	32	14	90	12%
Environnemental	9	6	1	16	2%
Administratif	90	69	39	198	25%
Religieux	2	2	2	6	1%
Sanitaire	16	12	4	32	4%
Sécuritaire	30	28	20	78	10%
Sportif	8	19	31	58	7%
<b>Total</b>	<b>319</b>	<b>280</b>	<b>182</b>	<b>781</b>	

Le tableau met en évidence de nombreuses observations, notamment :

- Les protestations dans certains secteurs ont diminué depuis janvier notamment les protestations d'ordre économique, administratif et sécuritaire ;
- Un recul des mouvements collectifs au mois de février et une recrudescence en mars dans les secteurs social et politique ;
- Dans les secteurs de l'éducation, l'environnement, la santé et les sports, les manifestations ont augmenté en

février par rapport à janvier et ont diminué en mars ;

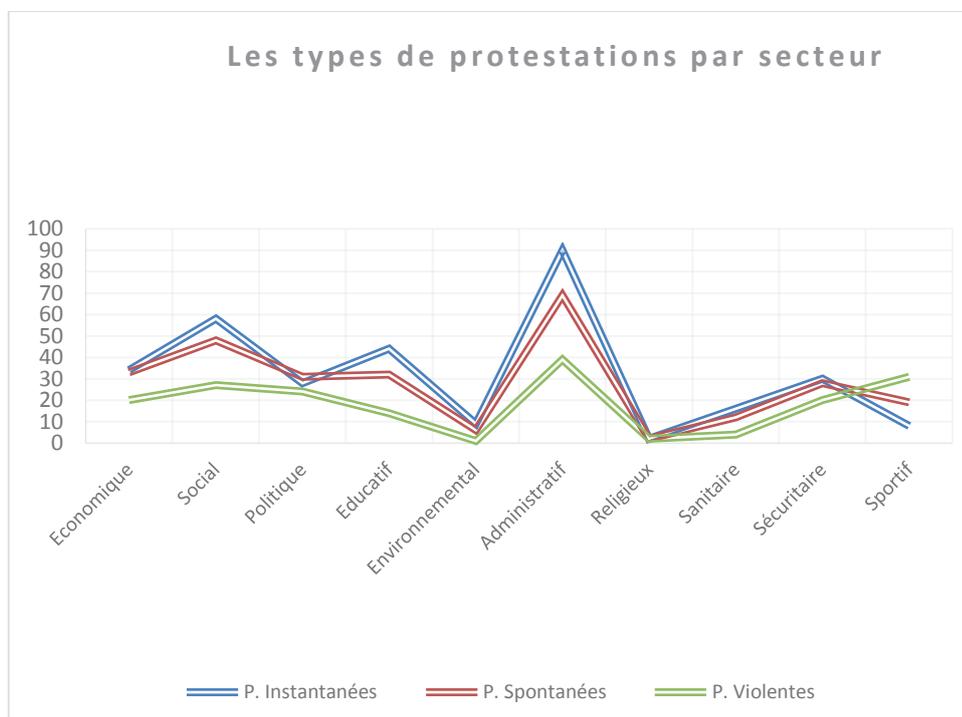
- Le secteur religieux est au même niveau de protestation et est souvent limité ;
- Les secteurs qui ont maintenu le même classement dans les premières positions au cours des trois mois étaient le secteur administratif suivi par le secteur social et le secteur économique ;
- Le politique a maintenu le même classement à la cinquième place, tout comme le secteur religieux dans la

dernière position ;

- Le secteur de la sécurité a diminué en février pour conserver la même position en mars ;
- Un progrès important a été enregistré par le secteur de l'éducation, il était à la

sixième place, puis le quatrième et au cours de ce mois, la troisième place ;

- Le classement du secteur sportif et du secteur de la santé est presque inchangé dans le même ordre.



L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Mars				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	13	11	4	28	4%
Tunis	32	21	7	60	8%
Ariana	3	3	0	6	1%
Manouba	8	3	0	11	1%
Ben Arous	2	5	8	15	2%
Zaghouan	7	2	0	9	1%
Nabeul	3	3	3	9	1%
Jendouba	15	21	15	51	7%
Beja	13	7	0	20	3%
Kef	4	3	3	10	1%
Seliana	15	6	6	27	3%
Sousse	15	10	8	33	4%
Monastir	9	8	3	20	3%
Mahdia	5	0	0	5	1%
Sfax	14	12	6	32	4%
Kairouan	42	47	32	121	15%
Kasserine	12	15	18	45	6%
Sidi Bouzid	30	32	20	82	10%
Gabes	24	15	8	47	6%
Medenine	6	3	0	9	1%
Tataouine	15	14	10	39	5%
Gafsa	18	30	28	76	10%
Tozeur	6	3	0	9	1%
Kebili	8	6	3	17	2%
<b>Total</b>	<b>319</b>	<b>280</b>	<b>182</b>	<b>781</b>	

Les protestations collectives sociales instantanées reflètent le potentiel de protestation sociale qui s'est développé à travers certains événements, certaines causes et diverses origines.

Nous avons remarqué que dans la plupart du temps les protestations instantanées sont beaucoup plus importantes que les protestations spontanées avec une part importante pour les revendications à caractère administratif, social, éducatif et économique.

Grâce à l'observation sur le terrain, les nombreux indicateurs présagent plus de manifestations au cours du mois prochain dans le secteur de l'éducation surtout avec l'avènement de l'épreuve du « Bac Sport », qui est habituellement une occasion à l'émergence d'un grand nombre des manifestations estudiantine sous une forme festive.

La crise entre l'autorité de tutelle et de l'Union Générale de l'Enseignement Secondaire suppose une tournure plus grave dans les prochains jours, en particulier avec l'apparition des manifestations des élèves et parents d'élèves dans de nombreuses régions pour protester contre la retenue des notes et moyennes.

Le nombre important des manifestations spontanées est essentiellement expliqué par le fait que la plupart des manifestations sont restés dans la même ligne d'escalade, bien que limitée, depuis le début de l'année en cours.

L'architecture des manifestations spontanées sectorielles reproduit la même configuration que celle des manifestations instantanées.

Dans ce contexte, nous notons l'importance de l'interdépendance entre la permanence des protestations, le développement quotidien des manifestations et les mécanismes de gestion de ces manifestations aux niveaux sectoriel et régional.

La problématique de base est liée à l'absence d'un processus pouvant représenter des solutions à de nombreux problèmes et ce à partir des différentes initiatives déjà prises. L'autorité de tutelle n'est en mesure ni de fournir des issues favorables, ni de répondre aux solutions qui ont été mises en place après la révolution, notamment par les nombreux gouvernements qui se sont succédés.

Les manifestations violentes ont fortement diminué durant le mois de

février par rapport à janvier, mais elles se sont considérablement développées durant le mois de mars.

Ce retour aux manifestations violentes constitue également un augure à plusieurs scénarios possibles et à venir dans les prochaines semaines, notamment avec les différents problèmes de développement dans les régions intérieures, avec la précarité sociale accompagnée d'une inflation continue, avec les recommandations des institutions financières internationales insistant sur la nécessité de faire pression sur les salaires et d'augmenter les impôts.

Ces données pourraient fortement influencer les débats de la prochaine campagne électorale des conseils municipaux.

**Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :**

- Les réseaux sociaux ;
- Les appels médiatiques, les sit-ins, le blocage des routes, l'effraction des institutions administratives, les

affrontements avec les sécuritaires, les marches pacifistes, les grèves les pneus brûlés et les actes d'agressions et de vandalisme ;

- Les pétitions de protestation, la fermeture des lieux professionnels et la désobéissance civile ;

- La séquestration des responsables administratifs dans leur bureau, les menaces de démission, les grèves de la faim, les grèves sauvages de la faim, le port de bandeau rouge, les attaques des postes de sécurité, la destruction de production agricole, l'enchaînement, les chaînes humaines et les menaces de suicide.

**Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois ont été comme suit :**

- Les espaces professionnels ;
- Les routes, les sièges administratifs, les espaces publics, les institutions éducatives, les sièges des ministères, de la présidence du gouvernement, les Hôpitaux et les stades sportifs ;
- Les sièges des municipalités, des gouvernorats, des délégations et le siège de l'A.R.P. ;

- Le siège de la S.O.N.E.D.E..

**Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité:**

- Les institutions éducatives ;
- Les stades sportifs, les ministères, la présidence du gouvernement, les hopitaux et l'A.R.P.;
- Les instances municipales, les gouvernorats, les délégations et les instances juridiques;
- La S.O.N.E.D.E. et les groupements d'eau.

**Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :**

- Les ouvriers de chantier ;
- Les habitants, les diplômés supérieurs, les chômeurs, les chauffeurs de taxi collectifs, les ouvriers, les employés, les agriculteurs, le cadre médical et paramédical et les activistes ;
- Les parents et les chauffeurs de taxi individuels ;
- Les journalistes et les sécuritaires.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

Villes	Mars											Total	%
	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total		
Bizerte	2	2	0	9	0	13	0	2	0	0	28	4%	
Tunis	7	9	10	7	0	12	0	1	2	12	60	8%	
Ariana	0	2	0	2	0	2	0	0	0	0	6	1%	
Manouba	2	4	1	0	0	4	0	0	0	0	11	1%	
Ben Arous	0	1	0	0	0	1	0	0	0	13	15	2%	
Zaghouan	1	2	1	2	0	3	0	0	0	0	9	1%	
Nabeul	0	3	0	0	0	3	0	0	3	0	9	1%	
Jendouba	7	10	9	8	0	13	0	0	4	0	51	7%	
Beja	3	6	0	3	2	4	0	0	2	0	20	3%	
Kef	3	3	0	0	3	0	0	0	1	0	10	1%	
Seliana	0	8	3	6	0	9	0	0	1	0	27	3%	
Sousse	1	1	1	6	0	7	0	0	6	11	33	4%	
Monastir	2	5	2	2	0	6	0	0	3	0	20	3%	
Mahdia	0	1	0	1	0	1	0	1	1	0	5	1%	
Sfax	5	5	3	4	0	7	0	0	2	6	32	4%	
Kairouan	18	22	16	12	4	26	0	6	10	7	121	15%	
Kasserine	6	8	8	2	0	13	0	0	8	0	45	6%	
Sidi Bouzid	0	10	5	15	5	23	0	15	9	0	82	10%	
Gabes	5	3	1	6	2	12	6	0	3	9	47	6%	
Medenine	0	2	0	3	0	3	0	0	1	0	9	1%	
Tataouine	7	7	6	0	2	8	0	4	5	0	39	5%	
Gafsa	13	14	14	2	1	16	0	3	13	0	76	10%	
Tozeur	3	3	0	0	0	3	0	0	0	0	9	1%	
Kebili	2	2	3	0	0	6	0	0	4	0	17	2%	
Total	87	133	83	90	19	195	6	32	78	58	781		

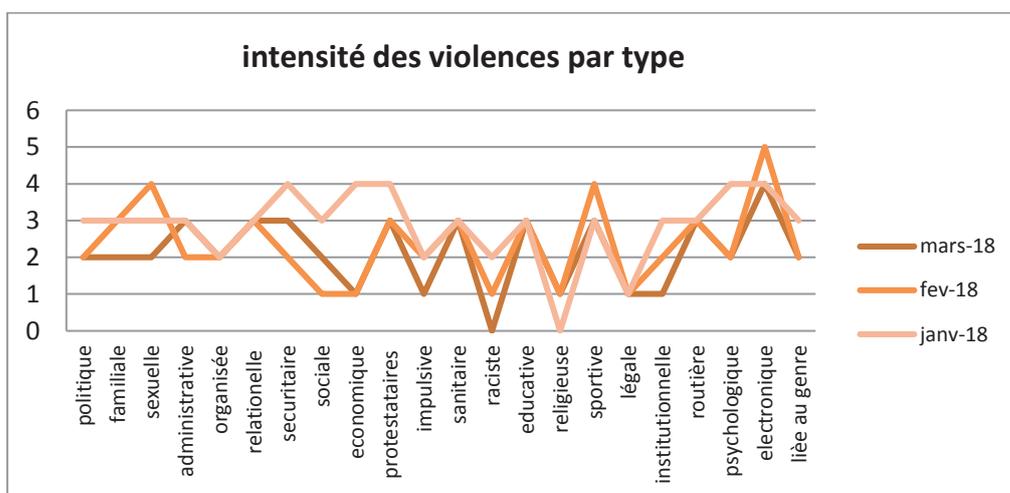
## Les violences :

L'institution éducative est devenue un théâtre de violence par excellence dont les acteurs sont des partenaires dans le processus éducatif et nous entendons par là les parents et les éducateurs.

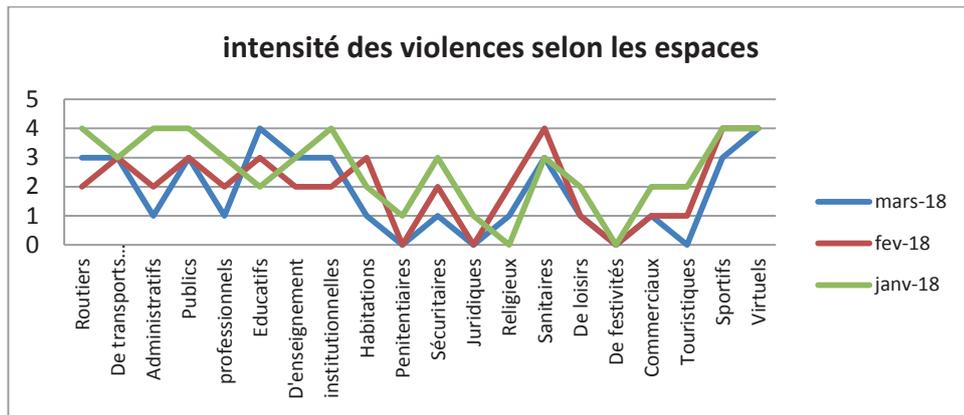
Dans plus d'une région, des cas d'agression et de violence ont été relevés par notre Observatoire, qui, bien que non physiques ont souvent été verbaux et psychologiques. Et ce, aussi bien contre l'éducateur que l'établissement éducatif. Cette violence a été observée dans plusieurs cas d'effraction, de tentatives d'incendie

d'une salle d'enseignants, les menaces d'enseignants par arme blanche de la part d'un élève renvoyé ainsi que la tentative de réintroduire son fils par la force de la part d'un parent d'élève dans une salle de classe après son expulsion par le professeur pour mauvaise conduite.

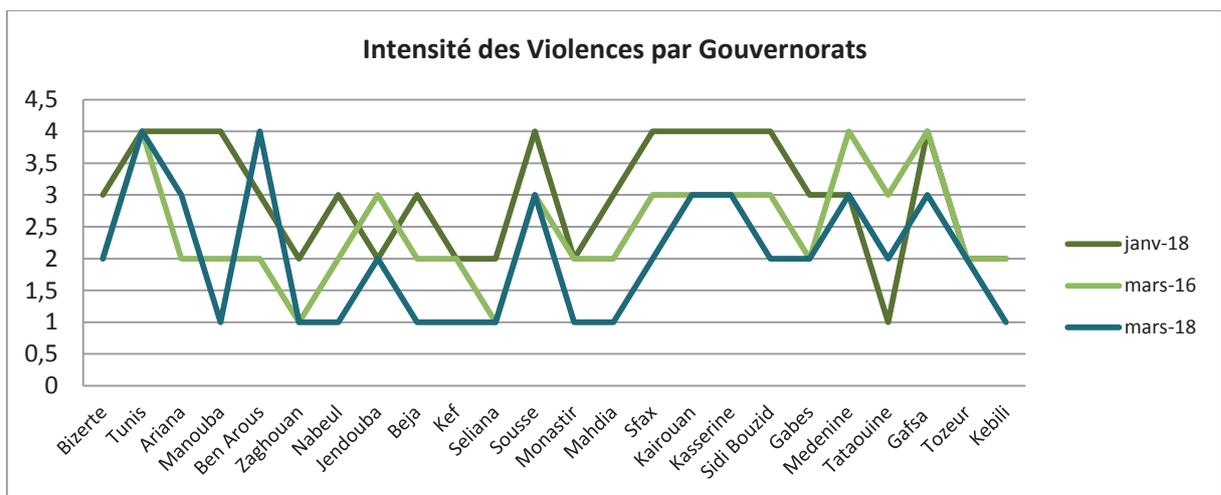
Il y a, par ailleurs, eu déclin de la violence domestique face à l'émergence d'agressions sur nourrissons, ainsi que de tentatives d'enlèvement avec demande de rançons, en particulier dans le gouvernorat de Sousse.



Selon l'échantillon de suivi qui comprend des journaux quotidiens, hebdomadaires, électroniques et audio-visuels, l'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :



La présentation des cas de violence tels que reflétés à travers les résultats mensuels du suivi de l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien, répartis selon les gouvernorats a été comme suit :



### ↳ **Gouvernorat de Beja :**

Ce gouvernorat a connu l'agression sexuelle de deux lycéennes de 16 et 19 ans par un individu âgé de 33 ans.

### ↳ **Gouvernorat de Ben Arous :**

Dans une école de mal-voyants une éducatrice a brulé à la cigarette les doigts d'un enfant. Un cas de violence sévère a également été relevée sur un jeune homme à Hammam-lif, lui causant une entaille profonde et 60 points de suture à la suite d'une rivalité entre deux jeunes hommes à cause d'une fille.

### ↳ **Gouvernorat de Bizerte :**

Dans la ville de Menzel-Jemil un jeune homme est décédé suite à une agression par arme blanche au niveau de la tête par deux jeunes individus âgés de 24 et 31 ans.

### **Gouvernorat de Gabes :**

Deux enfants de la région de Dakhilet Toujene ont failli être kidnappés par des inconnus dans deux voitures du type « Mercedes ». Des passants ont remarqué ces deux voitures qui épiaient les deux enfants dans la rue, et ont empêché le kidnapping.

Dans la délégation d'El Hamma, les sanctuaires des deux saints « sidi Takouri » et « sidi Abdenmour » ont été saccagés par des inconnus. Ces derniers ont creusé, déplacé les tombes des deux saints et ont fouillé des sites archéologiques adjacents. Les responsables locaux émettent l'hypothèse de la recherche de trésors.

### ↳ **Gouvernorat de Gafsa :**

Un jeune élève a été agressé par son institutrice et une jeune médecin a été agressée dans les urgences de l'Hôpital Régional de Houssine Bouzayene par un l'accompagnateur d'un patient.

## ↘ **Gouvernorat de Jendouba :**

Une mineure de 17 ans a été détournée par son ami (ayant des antécédents judiciaires) qui a prétexté une invitation dans la maison d'une de ses connaissances pour l'y entraîner et la violer. La jeune fille a été découverte dans un état psychologique grave à la suite des recherches policières initiées par la plainte de sa disparition par ses parents. Le délinquant a été arrêté ainsi que le couple propriétaire du domicile.

A Fernana et au dortoir des garçons au collège de Bni Mtir, des collégiens ont été témoins et ont dénoncé au proviseur, un jeune des leurs qui a tenté de mettre le feu dans son matelas. La police judiciaire a initié une enquête sur la tentative d'incendie pour déterminer les responsabilités et les acteurs.

A également été relevé, dans ce gouvernorat, le cas d'une agression pour vol quand deux individus ont usurpé l'identité d'agents de la compagnie d'électricité et de gaz

(STEG) en déplacement pour la relève du compteur. A leur entrée dans le domicile de la dame octogénaire, ils l'ont menacée, ligotée et dépossédée de son argent ainsi que de ses bijoux.

A Bullarigia, le bus Assurant la ligne Jendouba-Bullarigia-Rmila a été la cible de lancer de pierres.

## ↘ **Gouvernorat de Kairouan :**

Un jeune homme de 32 ans en état d'ébriété a enlevé un enfant de 3 ans. A Menzel Mhiri, deux jeunes individus ont aspergé et brûlé un jeune homme en guise de vengeance.

A Rgueda, un collège a été la victime d'effraction après une dispute qui a éclaté en dehors de l'enceinte de l'établissement. Le lycée de Menzel Mhiri a, également, été le théâtre d'une effraction de la part d'un ancien élève de l'établissement né en 1998, renvoyé depuis deux ans et poursuivant ses études dans un lycée privé. Cet ancien élève a brandi un couteau en menaçant d'agression les enseignants. A Bouhajla, un bus

scolaire en direction de la région de Chouemekh a été la cible de jets de pierre provoquant des dégâts dans les vitres et un état de panique parmi les passagers.

A Hajeb Laayoun, une infirmière accompagnatrice d'un patient dans un ambulance a été la victime d'agressions physiques et verbales par des individus qui ont brisé les vitres de l'ambulance. Hajeb Laayoun a, également, connu l'agression par jets de pierre d'une ronde de la police douanière par des individus de la région. A cité el Menchya, Kairouan ville, un agent de la police a été agressé et blessé au niveau de l'arcade lors d'une opération d'arrestation d'un délinquant sujet de 10 bulletins d'arrestation. Un chauffeur de louage a été agressé avec un bâton et une arme tranchante dans la station de Hajjem. Cette agression a engendré son hospitalisation et 2 opérations chirurgicales. L'agression d'un nourrisson de 8 mois a induit son hospitalisation tout en étant

mis sous tutelle de sa grand-mère et l'arrestation de sa mère. Dans la délégation de Haffouz, un ouvrier a été renvoyé et un éducateur arrêté suite à des suspicions de violence et d'agression sexuelle dans le centre d'intégration de la jeunesse et de l'enfance.

### ↳ **Gouvernorat de Manouba :**

Dans l'enceinte du lycée des jeunes de Douar Hicher, une responsable administrative a été volée dans son propre bureau, ce qui a provoqué un état de gronde et une grève du cadre éducatif et semi-éducatif afin de réclamer la protection de l'établissement surtout que plusieurs opérations de ce genre ont eu lieu ayant pour victimes les élèves et le personnel et jusque dans le parking de l'institution.

La zone de Oued Ellil à Manouba a enregistré un incident d'agression sexuelle dans le détournement d'une jeune femme agressée par son compagnon. A Tebourba, les

occupants d'un autobus ont été interceptés et agressés.

Dans la région de Toblech à el Mornaguya des délinquants ont mis le feu à une maison après l'avoir volée.

### ↳ **Gouvernorat du Kef :**

Dans la région de Hzeymya, à El Kalaa El Khesba, l'absence de clôture a fait qu'un loup a fait irruption dans la cours de l'école en provoquant un état de panique dans les rangs des élèves.

### ↳ **Gouvernorat de Mahdia :**

Un groupe d'individus a fait irruption à l'hôpital régional de Boumerdess, pour y détruire les équipements et agresser verbalement et physiquement le médecin de service, les infirmiers ainsi que les ouvriers y travaillant. Dans la ville de Mahdia, une importante quantité de viande atteinte de tuberculose a été saisie par la police municipale qui a rédigée un procès-verbal à ce sujet.

### ↳ **Gouvernorat de Médenine :**

A Jerba-Midoun, un parent accompagné par un individu ont fait irruption dans la salle de classe d'un collège pour y faire entrer son fils de force après qu'il ait été renvoyé par l'enseignant pour bavardage et devoirs non accomplis. Deux délinquants ont poignardé un militaire sur son chemin de retour à son domicile.

### ↳ **Gouvernorat de Monastir :**

A Jemmal, un jeune a été poignardé par son ami sachant que tous les deux sont natifs des années 90.

### ↳ **Gouvernorat de Nabeul :**

Ce gouvernorat a été le théâtre d'un meurtre entre voisins. Une jeune nourrisson de 4 mois a été violemment agressée au niveau du cou. Une enfant de 4 ans vivant des conditions sociales précaires a été la victime d'exploitation sexuelle par son voisin cinquantenaire.

A Menzel Temime, deux jeunes individus ont kidnappé deux jeunes âgés de 17 et 18 ans en demandant une rançon de 4 000 DT comme condition de leur libération.

### ↳ **Gouvernorat de Sfax :**

A Sfax Sud, une dame a été violée par son jardinier qui a profité de l'absence du mari. Un élève de 13 ans a été touché par une cartouche à air comprimé par des inconnus pendant la récréation devant son collègue.

### ↳ **Gouvernorat de Sidi Bouzid :**

A Meknassi, un jeune a été poignardé à mort par une de ses connaissances. La région d'Ouled Amor à Mazouna, une jeune élève est décédée par suite de sa contamination par l'hépatite « A ».

### ↳ **Gouvernorat de Seliana :**

Dans la délégation de Bouarada, Un agent de la sécurité a été poignardé

par un de ses collègues. A Laroussa, un cadre éducatif a été agressé par une parente d'élève entrée de force dans l'établissement.

### ↳ **Gouvernorat de Sousse :**

A Nfidha, un lieutenant du Centre de la Garde nationale a été agressé par un délégué de la région.

Une infirmière dans un hôpital à Sousse Nord a mis à nu la tentative d'enlèvement d'une nouveau-née par un couple. A Hammam Sousse, deux jeunes frères de 22 et 24 ans ont enlevé et violé deux jeunes filles de 16 et 25 ans.

A Kalaa Soghra, l'école primaire Habib Bourguiba a été témoin d'un échange de violence entre un enseignant et une parente. Cet échange s'est rapidement transformé en un cas d'opinion publique et les autorités sont intervenues pour ouvrir une enquête sur l'incident à la suite de vidéos de l'évènement circulant sur les réseaux sociaux. Dans

cette région, également, les parents de deux filles de 9 et 11 ans ont porté plainte pour harcèlement sexuel contre leur enseignant.

A Msaken, un adulte handicapé a été violé à plusieurs reprises et les soupçons s'orientent vers son voisin.

A Msaken, également, la salle des enseignants du lycée d'Ibn Sina, a été la cible d'une tentative d'incendie. Un espace culturel privé a été cambriolé

de son équipement acoustique. Un enseignant a, par ailleurs, été violemment agressé par une parente d'élève.

### ↘ **Gouvernorat de Tozeur :**

Un touriste français a été victime d'un vol sous menaces et les forces de sécurité ont réussi à récupérer ce qui a été subtilisé.